

Étude économique 2015-2016

Comme chaque année, le CEDAPA a analysé les résultats économiques de ses adhérents. 39 bilans comptables ont été analysés, dont 25 en système herbager (moins de 18% de maïs dans la SFP). Ces résultats ont été comparés aux résultats de l'échantillon CER « spécialisés lait » (plus de 60% du chiffre d'affaire provient du lait) soit 488 exploitations agricoles.

Le but de cette étude est de comparer les systèmes herbagers aux systèmes conventionnels, selon plusieurs critères: le coût alimentaire, l'efficacité économique, l'EBE, etc.

Voici un résumé succinct des résultats de cette étude.

Les fermes « herbagères » ont globalement la même structure que la ferme moyenne du département mais un assolement très différent.

Les structures sont assez semblables : une SAU légèrement inférieure pour les systèmes herbagers (75 ha pour les 25 exploitations « herbagères contre 81 pour la moyenne CER) et un troupeau semblable (63 vaches contre 66 pour la moyenne CER).

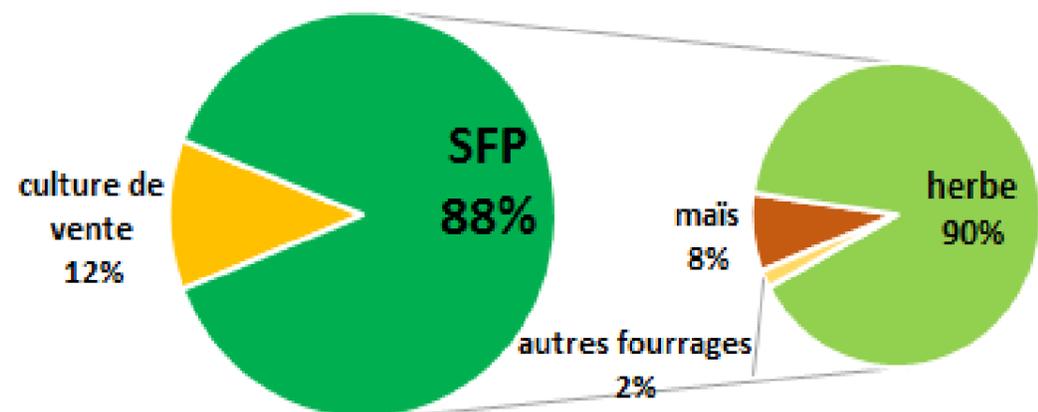
Ce qui change surtout c'est l'assolement : la SFP des herbagers (bio et conventionnels) représente 88% de la SAU alors qu'en moyenne les exploitations du CER ont une SFP qui représente 72% de la SAU. Au sein de cette SFP, le maïs représente seulement 7% de cette surface contre 43% pour les exploitations du CER.

En moyenne les herbagers ont le double de surface en herbe par UGB que l'exploitation moyenne des Côtes d'Armor (67 ares pour les herbagers, contre 35 pour la moyenne CER).

Assolement CER 2016



Assolement herbager



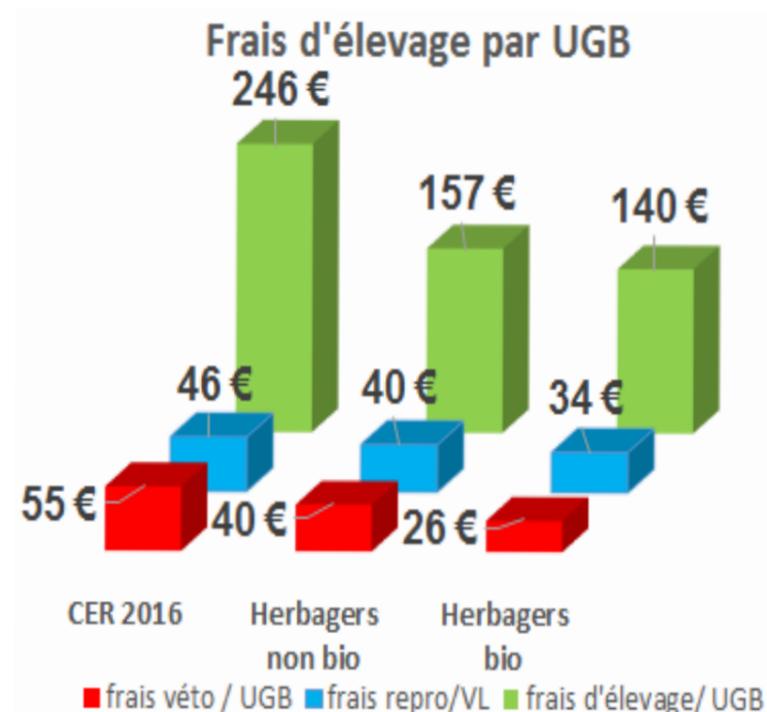
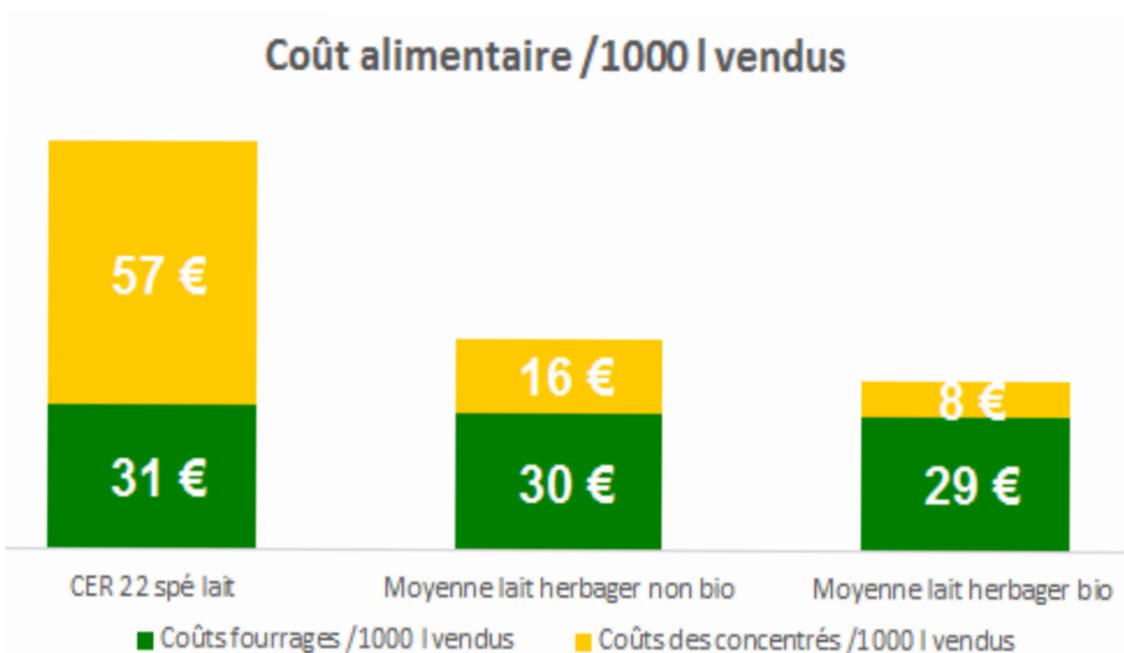
	CER (489 exploitations)	Herbagers conventionnels (14 exploitations)	Herbagers BIO (11 exploitations)
Volume produit	500 341 L	360 531 L	285 739 L
Production/ vache	7608 L	5 762 L	4 679 L
Volume vendu/actif	284 194 L	218 470 L	149 568 L
Prix du lait	310 €	316 €	454 €

Moins de volume produit/ UTH mais des charges inférieures : une meilleure efficacité économique des systèmes herbagers

Les exploitations en système herbager (non bio) produisent en moyenne 140 000L de moins que les fermes issues de la moyenne CER et 24% de moins à la vache laitière.

La conduite en système moins intensif permet une réduction importante des charges : le coût alimentaire est diminué de 50% aux 1000L vendus pour les herbagers conventionnels (89€ les 1000L vendus pour le CER dont 57€ de concentrés contre 46€ pour les herbagers conventionnels dont 16€ de concentrés). Le coût de SFP est diminué par deux (341€ pour le CER contre 164€ pour les herbagers).

Concernant les charges de structure, elles restent globalement identiques car moins « diluées » par le volume chez les herbagers. Les charges de mécanisation sont en revanche nettement inférieure en système herbager (17 253€ contre 33 874€).



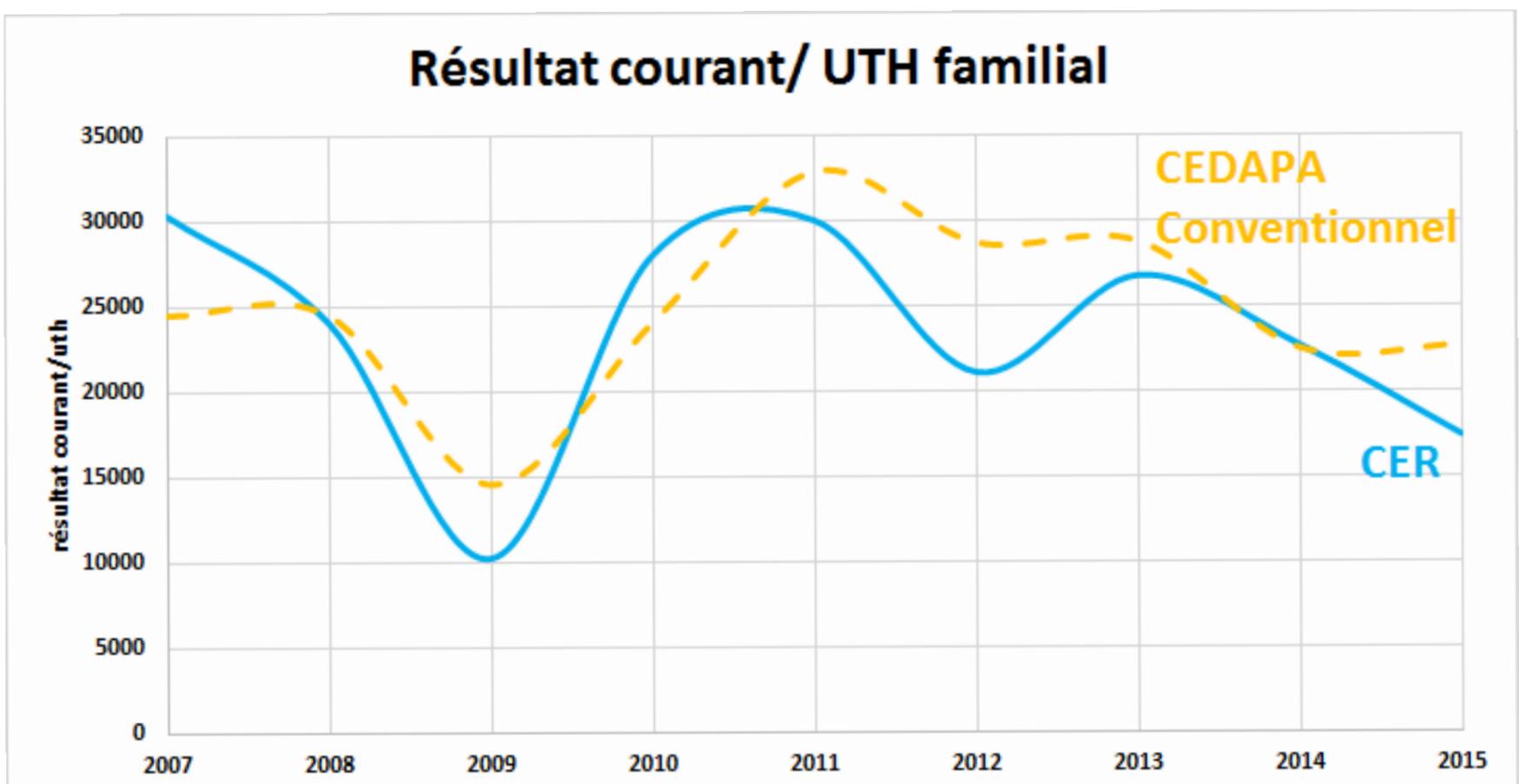
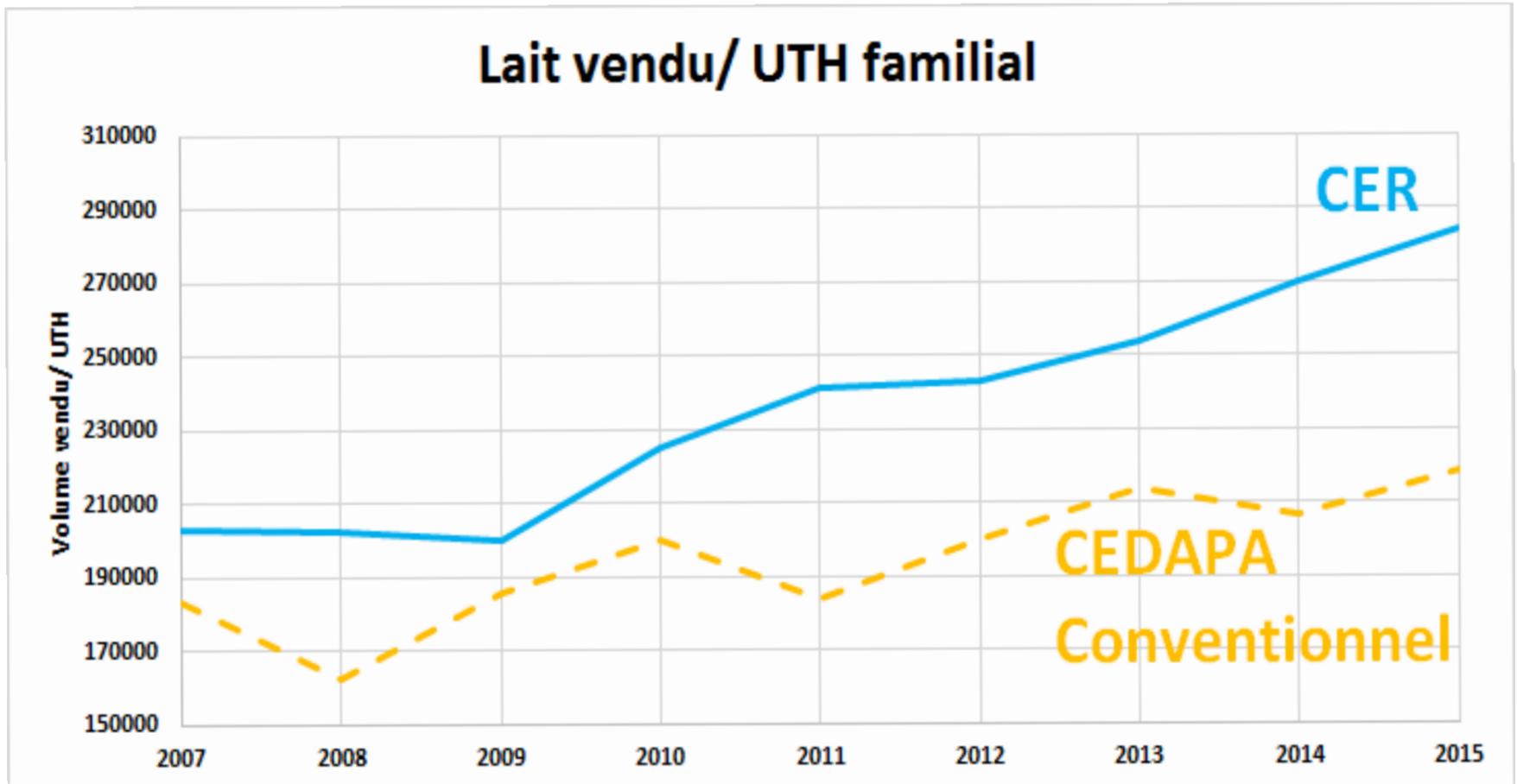
Aux 1 000 litres vendus, les exploitations en système herbager dégagent un EBE de 211€ en conventionnel et 332€ en bio contre 151€ pour les exploitations issues de la moyenne CER.

Pour 100€ produits dans un système herbager conventionnel, 31€ de valeur ajoutée sont dégagés (24€ pour le CER). Après avoir rémunéré la main d'œuvre, le foncier, payé les impôts et taxes, les frais financiers et après avoir amorti le capital, il reste 19€ aux éleveurs (26€ en agriculture biologique et 12€ pour la moyenne CER).

	CER	Herbagers conventionnels	Herbagers bio
VA sans aide/ Produits d'activités	24%	31%	40%
EBE/ 1000l vendus	151 €	211 €	332 €
EBE/UTH familial	42 849	46 148€	61 308€
EBE/ Produit net	30%	38%	46%
Résultat courant/ 1000l vendus	61 €	106 €	186 €
Résultat courant (RC) / UTH familial	17 368€	23 104€	34 585€
RC/ ha de SAU	363 €	470 €	701 €
RC / Produit total	12%	19%	26%

La rentabilité n'est pas systématiquement liée à la productivité

En production laitière, les années 2015 et 2016 ont été diamétralement opposées au niveau économique. La résilience des systèmes herbagers est souvent mis en avant. Une fois de plus, les résultats économiques le montrent pour ces deux années passées. En conventionnel, les systèmes herbagers ont réussi à maintenir le même résultat courant/UTH entre 2015 et 2016 alors que le résultat courant/UTH des éleveurs spécialisés lait des Côtes d'Armor a lui chuté de 5000 €.



2015 et 2016 : deux années économiques très différentes qui confirment l'intérêt des systèmes herbagers

Une augmentation du volume de lait produit (+16%) a été observée chez les éleveurs conventionnels du CEDAPA. Cette hausse de la production a été réalisée en maintenant les charges opérationnelles au même niveau (pas d'intrants supplémentaires pour faire plus de lait).

Cette hausse de la production laitière est expliquée par une augmentation du nombre de vaches (+5 VL) et par une augmentation de la production laitière par vache (+400kg de lait/VL).



Le coût de concentrés aux 1000L a diminué de 20€ entre 2015 et 2016. La production par vache a donc progressé grâce aux fourrages. L'année 2015 qui représente la majorité de l'exercice comptable (clôture mars 2016) a été une bonne année fourragère. Cela a pu permettre d'améliorer la qualité de l'herbe et donc d'augmenter la production laitière.

Du point de vue du travail, cette hausse a pu être possible car la productivité par UTH est inférieure d'environ 25% à celle du CER. Une hausse aussi forte (+16% de lait) dans un système plus intensif aurait été beaucoup plus difficile à réaliser. En effet, la main d'œuvre devient très souvent limitante quand la production laitière par actif est élevée.

	2015	2016	Variation (%)
CER: EBE/UTH familial	46 779 €	42 849 €	- 8 %
CEDAPA conventionnel: EBE/ UTH familial	45 139 €	46 184 €	+ 2 %
CER: Résultat Courant/UTH familial	22 632 €	17 368 €	- 23 %
CEDAPA conventionnel: Résultat courant/UTH familial	22 459 €	23 104 €	+ 3 %

Conclusion:

Les éleveurs en systèmes herbagers conventionnels ont réussi à maintenir leur résultat économique de 2016 au même niveau que 2015 grâce à une hausse de la production laitière et une maîtrise des charges opérationnelles. Cette maîtrise des charges opérationnelles a surtout été réalisée en **réduisant les charges** (- 2000€ d'aliments, - 1000€ de frais d'élevage) et pas seulement par un effet de dilution (+16% de lait).

La souplesse que possède les exploitations herbagères permet de s'adapter aux différents contextes économiques sans un recours systématique et irrémédiable à une hausse de la productivité par actif (maîtrise des charges et des investissements).